

COMITE PROVINCIAL DE BRUXELLES - BRABANT WALLON

Notre PV fait suite à d'échanges de mails et/ou d'appels.

P.V. 23-24-004

03 / 08 / 2023

✚ **Présent :** Mrs O. MONSIEUR, A. ROBAS, M. LAMBERT, R. LOOS & B. CLAES

- Approbation PV n°23-24 - 004

1. Correspondance In

- **AWBB :** newsletter 1017 du 28 juillet - <https://www.awbb.be/newsletters/>
- **BC Ecole P1 Anderlecht (2204) :** inscription d'une équipe supplémentaire en HU18B
- **Avenir Evere BC (2316) :** inscription d'une équipe en HU18C
- **Royal Canter (1336) :** candidature à l'organisation des demi-finales de Coupes Provinciale
- **SG AWBB :** dérogation coaching DU19

2. Correspondance Out

- Réponses aux différentes « correspondance In »,

3. Championnat

- Comme la saison dernière, l'usage de la FDM sera d'application pour toutes les rencontres.
- Vous trouverez toutes les informations utiles sur ce lien : <https://www.awbb.be/feuille-de-match-electronique/>
- **Série DU19 :**
Les équipes du Royal Castors Braine (0130) et du RBC Auderghem (0697) évolueront **HORS CLASSEMENT**.
Ces deux équipes seront coachées par la même personne.

4. Mini Basket

- Nous vous informons que lors des rencontres **mini-basket U12**, il sera **obligatoire** d'utiliser la FDM (*feuille de match électronique*). Le PC48 sera d'application pour tout manquement.
- Les rencontres U8 et U10 continuent avec le support papier.
 - ✚ <https://www.awbb.be/formes-de-jeux-du-mini-basket/>
 - ✚ <https://www.awbb.be/documents-a-telecharger/>

5. Matches Amicaux

- Pour toutes les rencontres amicales que vous prévoyez durant toute la saison, vous devez obligatoirement en informer le CP qui prendra contact avec la CFA et le convocateur pour la mise à disposition d'arbitres. Nous vous demandons de respecter le délai habituel pour la bonne organisation. Toute rencontre disputée sans avoir été signalée au CP ne sera pas couverte en cas de problème.
- Vos demandes doivent contenir les informations suivantes :
 - « Equipe A »,
 - « Equipe B » (avec la division/niveau de chaque équipe),
 - La date complète : jour & heure,
 - Le lieu où se déroule la rencontre : la salle et/ou toute information utile à la bonne organisation.
- **Petite précision sur le délai de demande :** afin que nous puissions nous organiser pour la désignation d'arbitres, toute demande doit être faite minimum 15 jours avant la date de la rencontre. Les demandes qui ne respectent pas ce délai ne seront pas traitées. Merci de votre compréhension et collaboration.



6. Appel à candidature

- **DEMI FINALES COUPES :** se dérouleront le week-end du 16-17 mars 2024
Nous aurons **18 rencontres à programmer** (HP, HU21, HU18, HU16, HU14, DP, DU19, DU16 & DU14).
❖ **Candidat :** Royal Canter Schaerbeek (1336)
- **FINALES DE COUPES :** se dérouleront le week-end du 20-21 avril 2024
Nous aurons **9 rencontres à programmer** (HP, HU21, HU18, HU16, HU14, DP, DU19, DU16 & DU14).
❖ **Candidat :** Royal Nivelles BB (0400), Royal Castors Braine (0130)



Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à nous interpeller.

Chaque candidature sera prise sérieusement en compte, nous sommes là pour vous soutenir et vous aider à la bonne organisation d'événements, n'hésitez donc pas à poser votre candidature pour une ou plusieurs activités. Chaque rendez-vous est une réelle occasion de se réunir et de faire de notre sport une fête.

Nous clôturons les candidatures le 10/09/2023. Nous prendrons la décision des lieux d'organisation lors de notre réunion qui suit la clôture.

7. CFA

- Nous rappelons aux arbitres (et à leurs clubs) qu'il est **obligatoire d'assister à la réunion annuelle** organisée à leur attention, sous peine de l'amende prévue au TTA (PC4 - 20,00 €).
- La CFA a informé l'ensemble des arbitres de la Province que cette réunion se tiendra le **MARDI 29 août 2023 à 20 :00** dans les installations du **BCD Wavre (1083) : avenue du Centre Sportif, 22 à 1300 Wavre.** La réunion sera précédée du test physique pour les arbitres HP1 (à 19 :30).

➤ **Newsletter 1017 du 28 juillet :**

✚ **Vérification d'avant match :**

Pour rappel, les arbitres doivent contrôler **uniquement** :

- **L'identité des personnes** soit via la licence AVEC photo soit via une autre preuve d'identité (*carte d'identité, passeport, permis de conduire*). Les licences sous format électronique sont acceptées.
- Le **certificat médical pour les joueurs** qui ne sont pas introduits dans le système de gestion de la fédération.

Les autres contrôles seront effectués automatiquement par la feuille électronique.

Les clubs sont responsables du respect des diverses dispositions statutaires (*licences coaches, affiliations, PC53, etc.*)

➤ **Indemnité d'arbitrage :**

Messieurs	Indemnité en €	Dames
TDM1	55.00 €	TDW1
TDM2	45.00 €	
Seniors Régional 1	30.00 €	Seniors Régional 1
Seniors Régional 2	28.00 €	Seniors Régional 2
Jeunes Régional (U14 -> U21)	20.00 €	Jeunes Régional (U14 -> U19)
Seniors Prov (toutes catégories)	25.00 €	Seniors Prov (toutes catégories)
Jeunes Prov (+12 ans)	15.00 €	Jeunes Prov (+12 ans)
Jeunes Prov (-12 ans)	9.00 €	Jeunes Prov (-12 ans)

Frais de déplacement : 0.35 €/km (*parcours*)

Déplacement urbain : 8.40 €

8. **Documents**

- Certificat Médical AWBB 2023-2024 (*le seul et unique*)
<https://www.awbb.be/wp-content/uploads/2023/04/CM2324.pdf>
- **Ajouter** un certificat médical à un membre : *via Big Captain*
<https://www.awbb.be/wp-content/uploads/2022/07/procedurecm.pdf>

9. **Divers**

- Nous avons été informé du décès de Mr Thierry **LEPAIN** (06/1960 – 08/2023), les membres du Comité Provincial présentent leur plus sincères condoléances à la famille et à ses proches. Thierry a été actif au **Comité Judiciaire Provincial (CJP)**. Il a longtemps été affilié au **BC Speedy MSG** (*secrétaire du club*) & son dernier club était le **Royal Nivelles BB**.
Repose en paix Thierry.

